



Plainte qui n'aboutit pas

Par christele

Bonjour,

J'ai déposé une plainte pour coups et blessures sur mineur en réunion en aout 2007.

Ma plainte a été étrangement égarée, malgré les relances de mon avocat au près du commissaire ainsi qu'au procureur qui restait sans réponses.

Donc j'ai fini par me déplacer afin de demander des explications. Pourquoi ?

Réponse : votre plainte a été égarée vraiment désolé!!!!

Heureusement que j'avais un récépissé du procès verbale et merci pour l'informatique

Une confrontation avec les agresseurs de ma fille et notre témoin a eu lieu en juillet 2009. Depuis plus de nouvelles. Que faire ???

Par Tisuisse

Bonjour,

Avez-vous pris un avocat ?

Si la réponse est NON, prenez en un et constituez-vous partie civile. Votre avocat aura, ainsi, accès à toutes les pièces du dossier. Votre avocat pourra aussi savoir ce qu'est devenue votre plainte et le pourquoi des pièces égarées, et le doyen des juges d'instruction pourra rediligenter l'enquête.

Par christele

OUI j'ai un avocat le problème est que tout le travail ne suit pas.

Mon avocat a envoyé des recommandés accuse de réception mais le commissaire ne pouvant me donner une réponse correcte du fait de la plainte égarée maintenant le tribunal étant en travaux il y a de nombreuses remise d'audience

A l'heure d'aujourd'hui mon dossier serait monté au tribunal d'après le major qui nous a entendus. Est-ce normale que cette affaire prenne autant de temps